



**unesco**

MAB France

# Les enseignements des Conseils Scientifiques des Réserves de biosphère

Catherine Cibien, Christine Hervé  
2024

# Quelles sont les missions d'un CS ? Que lui demande-t-on exactement ?

*Il permet d'examiner des questions complexes de manière collective, sous divers angles et points de vue (interdisciplinarité) et donc d'enrichir la compréhension que l'on a des enjeux d'un territoire, de projets d'aménagement, de modes de gestion...*

- ✓ Rôle consultatif
  
- ✓ Emet des avis ou recommandations pour une aide à la décision.
  - A la demande du territoire et en auto-saisine
  - Lors de travaux, de changements, d'aménagements dans la RB, sur des questions prospectives, lors d'examens périodiques ou d'extensions, lors de l'élaboration et de l'évaluation des documents de gestion ;
  - Sur l'organisation des suivis (pertinence des protocoles...)
  
- ✓ Eclairage des controverses - conciliation d'avis divergents
- ✓ Renforcement du dialogue entre gestionnaires et scientifiques
- ✓ Proposition d'études
- ✓ Création de liens entre les réserves de biosphère et les institutions de recherche et d'enseignement supérieur
- ✓ Définition d'une politique scientifique (suivi scientifique et questions de recherche en lien avec la durabilité)

## Comment faire vivre un CS ?

- ✓ Prendre suffisamment de temps pour **débattre et discuter les sujets en profondeur**
- ✓ Garder de la place pour l'expression **de l'incertitude** et des **divergences ou désaccords** au sein même du conseil scientifique.
- ✓ Présentations par les gestionnaires et /ou conjointes avec les chercheurs
- ✓ Donner des **modalités de travail** adaptées
- ✓ Partager des informations, des données et des expériences ou développer des projets communs exigent **plus qu'une simple réunion** de scientifiques et le personnel de la RB.

# Comment faire vivre un CS?

- ✓ Disposer du soutien de la Réserve de biosphère
  - ✓ Y désigner un **animateur du Conseil scientifique**, qui travaille en proche collaboration avec la Présidence du CS (un binôme)
  - ✓ Doter le CS d'un **financement pérenne** : défraiement des déplacements, repas...
  - ✓ Rechercher des soutiens pour des collaborations sur projets (stages étudiants, bourses...)
- ✓ Un.e président.e (et des VP) intéressé.e.s par l'inter et la transdisciplinarité
- ✓ Une répartition des tâches entre les participants, les scientifiques et le personnel de la Réserve de biosphère
- ✓ Trouver des moyens d'assurer une continuité de relation entre les réunions du CS peu fréquentes (1-3 fois dans l'année)

# Modalités de travail

## ✓ Réunions « classiques »

- ✓ Attention aux OJ pléthoriques !
- ✓ Veiller à la diversité des sujets

## ✓ Séminaires de terrain

- Pour connaître le territoire, ses enjeux et acteurs : visites de terrain avec les gestionnaires et les acteurs locaux
- Pour constituer puis consolider le collectif du CS, faciliter les échanges entre les membres en les faisant se connaître et débattre dans un contexte assez libre
- Pour faire travailler des disciplines différentes sur un objet concret et partager des points de vue
- Pour partager des connaissances non académiques avec des acteurs

Fréquence de réunion : 2 réunions par an, a minima dont une sur le terrain. Dépend des enjeux de gestion.

## ✓ Animation

- Poste dédié souhaitable pour aider à la préparation des OJ (questions à débattre, identification des sujets d'actualité et de fond concernant le territoire), à la logistique. Une formation par la recherche est un plus.
- Participation des membres de l'équipe (ou de partenaires) aux réunions
- Bonne connexion avec les instances de décision (représentation du CS).

## Quelles les difficultés rencontrées pour faire vivre un CS ?

- ✓ Maintenir une coopération étroite et durable entre le conseil scientifique et la Réserve de biosphère
- ✓ Garder une indépendance scientifique
- ✓ Mobiliser des scientifiques dans la durée
- ✓ Avoir un temps d'animation pour une bonne prise de relais avec la structure de gestion

Le président doit avoir une bonne connaissance de la communauté et des réseaux scientifiques. L'animateur doit avoir un aperçu complet des activités de la Réserve de biosphère afin de stimuler l'interaction entre le personnel de la Réserve de biosphère et les membres du conseil scientifique. Il doit également disposer d'un large éventail d'autres compétences, notamment organisationnelles, relationnelles et parfois politiques et contribuer à la convivialité des réunions qui est un facteur important pour la motivation des membres.